



BASSIN
D'ARCACHON

FORÊT D'EXCEPTION® BASSIN D'ARCACHON LES FORÊTS DOMANIALES DE LÈGE-ET-GARONNE ET DE LA TESTE-DE-BUCH LABELLISÉES

15 JUIN 2018 - MAISON FORESTIÈRE DU GRAND PIQUEY



LES FORÊTS DU BASSIN D'ARCACHON LABELLISÉES FORÊT D'EXCEPTION® :



Le 15 juin, **Christian Dubreuil**, directeur général de l'Office national des forêts, et **Paul Arnould**, président du comité national d'orientation Forêt d'Exception® ont remis le label Forêt d'Exception® aux forêts domaniales de Lège-et-Garonne et la Teste-de-Buch.

La cérémonie s'est déroulée dans le parc forestier du Grand Piquey, en présence de **Bruno Lafon**, président du comité de pilotage Forêt d'Exception® Bassin d'Arcachon, de **Jean Jacques Eroles**, maire de la Teste-de-Buch, de **Michel Sammarcelli**, maire de Lège-Cap-Ferret et de l'ensemble des acteurs du territoire ou partenaires qui ont été associés à cette démarche.

Deux forêts sentinelles, un territoire unique

Avec ses 6 250 ha de pinèdes et de dunes préservées, ce massif forestier marque la porte d'entrée d'une lagune unique au monde : le Bassin d'Arcachon.

Dunes et forêts, une histoire d'amour de deux siècles

Les forêts de La Teste et de Lège et Garonne sont le berceau des premiers essais d'une histoire humaine unique du XIXème siècle : la fixation des dunes mobiles de la côte Aquitaine.

Si les espaces naturels dunaires et forestiers fondent l'attractivité du Bassin d'Arcachon, une plus grande prise en compte de leur fragilité reste pourtant nécessaire pour répondre aux enjeux de demain. Conséquences du changement climatique sur le trait de côte, augmentation de la fréquentation, incendies de forêts, vieillissement des boisements de première génération, sont autant de menaces qui font de cet espace fragile un territoire à préserver.

Un laboratoire vivant, un territoire innovant

Engagée depuis sa candidature en 2010, la démarche de concertation s'est concrétisée en 2016 par la signature d'un programme d'actions, juste équilibre entre protection et mise en valeur. **Innovation, histoire et exemplarité** sont le fil conducteur d'un projet qui s'articule autour de trois orientations.

Connaître et partager un patrimoine paysager et culturel d'exception

De nombreuses actions portent sur la valorisation et la transmission du patrimoine sylvicole, paysager, historique et culturel attaché aux forêts du Bassin d'Arcachon auprès des populations locales et touristiques : édition d'un atlas de la biodiversité, mise à disposition du grand public de sentiers numériques...

Concilier accueil du public et préservation des milieux fragiles

Toujours opérationnels, les dispositifs « plan plage » mis en place dans les années 1980 continuent d'accueillir plus de 1,5 millions de visiteurs par an.

Avec le soutien de la région Nouvelle Aquitaine, l'ONF déploie par exemple une charte signalétique propre au littoral aquitain, testée sur les massifs de La Teste-de-Buch et de Lège-et-Garonne, avant d'être déployée sur toute la façade littorale de Nouvelle Aquitaine.

Agir en forêt et mobiliser du bois tout en préservant les paysages et la biodiversité

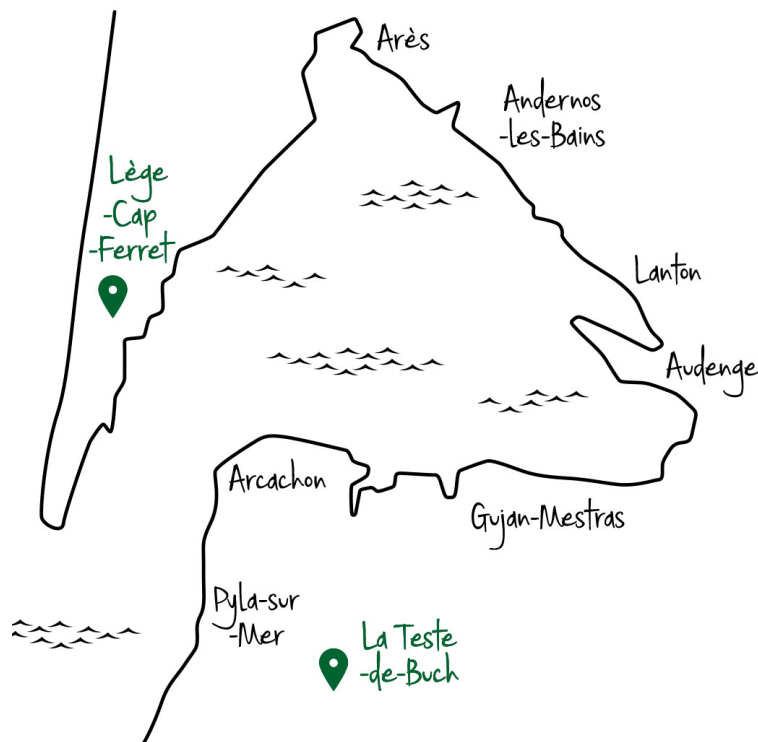
Le renouvellement régulier de la forêt reste le fondement du maintien du couvert forestier. Ainsi, le déroulement du cycle sylvicole du pin maritime continue de garantir la pérennité de la fonction de protection contre l'ensablement initiée au 19ème siècle, tout en alimentant une filière génératrice d'emplois.

Des actions pilotes ont d'ores et déjà été engagées comme l'utilisation du Lidar aérien dans le recueil de données forestières, la modélisation des paysages forestiers et dunaires à l'aide de logiciels 3D, l'édition d'un guide de gestion durable des boisements urbains du littoral aquitain à destination des élus et gestionnaires.

SOMMAIRE

- UNE FORÊT D'EXCEPTION, UN TERRITOIRE, UN LABEL
- DEUX FORÊTS SENTINELLES, UN TERRITOIRE UNIQUE
- DUNE ET FORÊT, UNE HISTOIRE D'AMOUR DE DEUX SIÈCLES
- UN LABORATOIRE VIVANT, UN TERRITOIRE TOUJOURS INNOVANT
- FORÊT D'EXCEPTION® BASSIN D'ARCACHON, TOUS MOBILISÉS AUTOUR DE LA DÉMARCHE
- FORÊT D'EXCEPTION®, UNE DÉMARCHE NATIONALE

DEUX COMMUNES ET DEUX FORÊTS DOMANIALES CONCERNÉES PAR LE PROJET FORÊT D'EXCEPTION®



© ONF

UNE FORÊT D'EXCEPTION, UN TERRITOIRE, UN LABEL

L'ONF s'est engagé à affirmer une politique de développement durable des forêts domaniales et à créer un réseau de sites démonstratifs et exemplaires. Cette démarche de développement local associe étroitement les élus et les acteurs locaux. Au niveau national, elle s'est concrétisée avec un label de reconnaissance : Forêt d'Exception®.

Dix-sept forêts se sont engagées dans la démarche. Les forêts domaniales du Bassin d'Arcachon (Lège-et-Garonne et La Teste-de-Buch) sont les premières forêts littorales à recevoir le label Forêt d'Exception® et rejoignent ainsi les forêts de Fontainebleau, Verdun, la Grande Chartreuse, Rouen, Val Suzon, Montagne de Reims, Bercé et Tronçais.

Berceau du boisement des dunes aquitaines, invention du concept de « ville sous les pins », accompagnement de l'essor touristique, représentations culturelles... Aujourd'hui, l'espace forestier fait intimement partie de ce territoire unique et le triptyque « océan/urbanisation balnéaire/forêt de pin » consacre une démarche locale qui rayonne au-delà les frontières du territoire du Bassin d'Arcachon.

Une représentativité nationale

Par leur gestion multifonctionnelle, les massifs de Lège-et-Garonne et de La Teste-de-Buch sont à bien des égards très représentatifs des problématiques forestières nationales.

Forêts périurbaines aménagées pour l'accueil d'un tourisme de masse, cadre de vie des populations locales, elles sont aussi garantes de la préservation d'une biodiversité unique, contribuant, avec 2 sites Natura 2000, à la protection de leurs habitats.

LE MASSIF DOMANIAL AQUITAIN EN CHIFFRES

180 km de côte

19 communes

82 % de boisement

55 000 ha

341 km de pistes cyclables

275 km de sentiers de randonnées

Derniers remparts contre la montée des eaux, ces forêts continuent de jouer un rôle capital de protection contre l'érosion éolienne et d'accompagnement du recul du trait de côte, mais elles sont également l'un des fournisseurs de bois d'œuvre et de bois d'industrie en pin maritime destiné au tissu industriel local.

Un laboratoire au service de la forêt dunaire

Au-delà des apports du label Forêt d'Exception au territoire Bassin d'Arcachon, la mise en œuvre du projet, établi pour la période 2016-2020, trouve son sens dans l'exemplarité de la démarche territoriale et la transposabilité des actions sur le littoral de la région.

Façade océane de l'immense massif forestier des Landes de Gascogne, qui couvre près d'un million d'Hectares, le massif dunaire, au 2/3 sauvage, est boisé à 82%. Littoral le mieux sauvegardé de France, la Côte sableuse aquitaine constitue un patrimoine naturel préservé de l'urbanisation car bénéficiant d'un statut foncier public à plus de 60%.

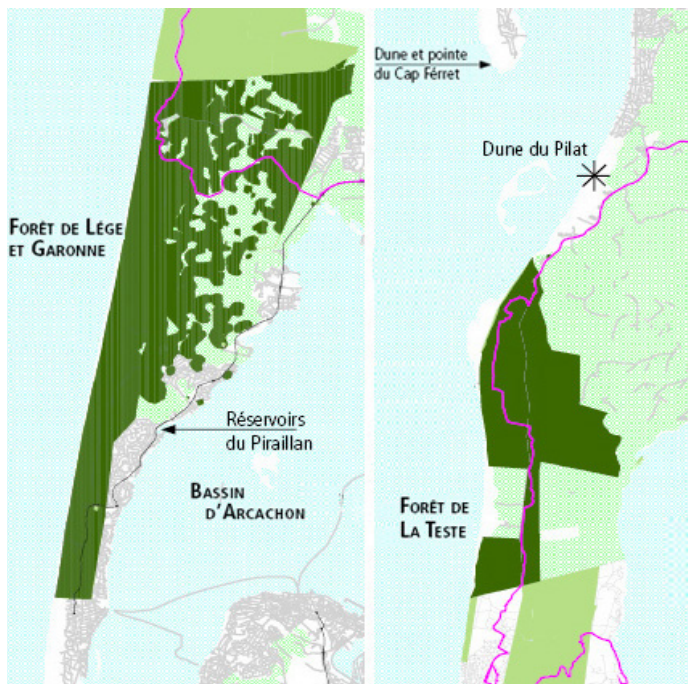
Sur ce massif dunaire l'ONF préserve 180 km de côte sableuse et 55000 ha de forêt dunaire associée sur une bande de 5 km de profondeur.

DEUX FORÊTS SENTINELLES, UN TERRITOIRE UNIQUE

Telles deux sentinelles protégeant l'entrée du Bassin d'Arcachon, les forêts domaniales de La Teste-de-Buch et de Lège-et-Garonne constituent un ensemble de 6 250 hectares de pins maritimes et marquent la porte d'entrée d'une lagune unique au monde : le Bassin d'Arcachon.

Forêts de protection contre l'érosion dunaire avec une biodiversité remarquable, forêts ouvertes qui accueillent des milliers de visiteurs chaque année, tout en contribuant à l'alimentation de la filière bois, ce massif forestier est le symbole d'une gestion partenariale qui permet de répondre aux défis du 21^e siècle. Il méritait bien un label d'Exception.

Les forêts domaniales du Bassin d'Arcachon en chiffres



200 ans	de gestion forestière multifonctionnelle, du boisement des dunes littorales au tourisme de masse
6 250 ha	de forêts littorales et d'espaces naturels préservés
26 kms	de dunes domaniales, paysage emblématique de la côte océane
5 sites	« plan plage » aménagés pour le public, accueillant plus de 1 600 000 visiteurs de juin à septembre, soit près de 140 000 personnes sur site lors de pics de fréquentation
55 kms	de pistes cyclables (dont la Vélodyssée)
6 sites	inscrits ou classés, 2 sites Natura 2000, abritant une biodiversité exceptionnelle et préservée
28 000 m ³	de bois éco-certifiés chaque année dans le cadre d'une gestion durable



La dune et l'océan
© L.GOUQUET/ONF

Des paysages emblématiques

Telles deux protégeant l'entrée du Bassin d'Arcachon, les forêts domaniales de la Teste et de Lège et Garonne font partie intégrante d'un territoire unique reconnu mondialement, tant pour sa biodiversité que pour ses paysages côtiers emblématiques (dune du Pilat, banc d'Arguin, île aux Oiseaux, pointe du Cap Ferret...), ces deux massifs présentent autant de spécificités que de points de convergence.

La présence des plages océanes (la côte d'Argent) et de la lagune, la proximité de l'agglomération bordelaise, l'originalité, la diversité et la beauté de ces paysages entre terre et eau font de ce territoire un des sites des plus fréquentés de France mais aussi l'un des plus fragiles.

La forêt domaniale de la Teste-de-Buch, un massif à l'ombre de la dune ?

Cette forêt de 2 030 hectares tient une place importante au sein d'un vaste massif forestier arrière dunaire comprenant également l' ancestrale forêt usagère (la dernière en France aujourd'hui privée) et la majestueuse dune du Pilat (le site le plus visité d'Aquitaine).



Forêt domaniale de la Teste-de-Buch
© ONF

Avec ses « plages océanes », cette forêt « sauvage » est la partie la plus accessible et la plus fréquentée du massif, malgré le relatif éloignement des pôles urbains de La Teste et d'Arcachon. En plus de son rôle historique de fixation des dunes, ce massif développe pleinement sa fonction de production de bois au service de la bio-économie.

La forêt domaniale de Lège-et-Garonne, une presqu'île à l'ombre des pins ?



Forêt domaniale de Lège-et-Garonne.

© ONF

Côté océan, pas moins de 17 kilomètres de dunes. Côté bassin, 10 villages « sous les pins », reflets d'un concept né à Arcachon qui marque encore aujourd'hui l'identité de nombreuses stations de la Côte Aquitaine.

Au milieu, une forêt domaniale qui couvre près de 60% de la presqu'île du Cap Ferret sur une surface de 4 220 hectares.

D'année en année, le succès du site reste inégalé. Les touristes affluent pour profiter de ces paysages dunaires et océaniques magnifiques et de cet espace forestier dont le caractère périurbain se renforce.

Une biodiversité exceptionnelle



Lézard ocellé.

© M.BERRONEAU/
CISTUDE NATURE

S'étendant de la façade océane à l'étang de Cazaux, interrompu par la lagune du Bassin d'Arcachon, l'espace dunaire et forestier s'organise en bandes successives parallèles à l'océan. Par leur richesse et leur diversité, ces habitats constituent des zones de refuge pour un cortège d'espèces patrimoniales dont la conservation est un enjeu majeur.

Plage, dune non boisée, forêt arrière dunaire abritent pas moins de 17 espèces de reptiles et d'amphibiens, 11 espèces de chauves-souris, 5 espèces d'insectes, 8 espèces d'oiseaux et 9 espèces végétales. Toutes bénéficient d'un statut de protection.



DUNES ET FORÊT, UNE HISTOIRE D'AMOUR DE DEUX SIÈCLES

Il est aujourd'hui difficile d'imaginer qu'à l'exception de quelques massifs anciens, ce paysage de sable et d'eau est devenu « forestier » depuis moins de deux siècles, sous l'impulsion de l'administration des Ponts et Chaussées.

Implantée par l'homme pour fixer les « dunes qui marchent », cette forêt est progressivement devenue productive. De la résine au bois d'œuvre ou d'industrie, elle témoigne d'une activité sylvicole intense.

Du tourisme mondain au tourisme de masse, de la prise en compte du paysage aux enjeux de préservation de la biodiversité, elle a également dû s'adapter à l'évolution permanente des attentes sociales de nos concitoyens, anticipant le concept moderne de gestion durable.



Forêt dunaire.
© AGENCE DE WILLIS
AND WILLIS POUR ONF

Une histoire locale intimement liée à celle des massifs forestiers

Près de 300 ans d'histoire séparent les premiers essais de fixation des dunes et la forêt dunaire d'aujourd'hui, faisant de ce territoire le berceau du boisement des dunes littorales d'Aquitaine. Dès le XVIIIème siècle, l'idée générale converge vers la nécessité de la fixation des « dunes ».

Mais c'est au XIXème siècle que les travaux de fixation des dunes, réalisés sous l'impulsion de Nicolas Brémontier et l'administration des Ponts et Chaussées, se généralisent à toute la côte sableuse aquitaine. En 1862, près de 88 000 ha ont étéensemencés, végétalisés puis boisés. L'administration des Eaux et Forêts poursuivra le boisement des dunes jusqu'en 1876.

La fin du XIXème siècle illustre également l'essor des bains de mer inspirée par les docteurs de l'époque et par l'impératrice Eugénie séjournant à Biarritz. Le littoral, désormais accessible en automobile, voit les grandes familles de Bordeaux et de Paris établir leur lieu de villégiature autour de la station d'Arcachon et ses illustres villas.

« Dès le début de l'ère industrielle, et pendant plus d'un siècle, toute la région a connu une certaine prospérité grâce au gemmage. La Guerre de Sécession, aux Etats-Unis, ayant provoqué la chute de la production de gemme a donc largement participé à déclencher l'essor de la résine issue du pin maritime (*Pinus pinaster*) qui est devenu l'arbre d'or : l'arbre de l'or de l'âge d'or ! ». Par la suite, et ce jusqu'à nos jours, la production de bois d'œuvre et d'industrie ont pris le relais.

Au tourisme mondain des années folles, succèdera l'essor du tourisme de masse. En période estivale, plus de 1,5 millions de personnes fréquentent les dispositifs mis en place dans les années 1980.

Aujourd'hui, les évolutions paysagères liées à l'âge de ces peuplements de première génération et leur renouvellement constituent un enjeu important, pour la pinède entre océan et Bassin d'Arcachon.

Parmi le patrimoine architectural, les maisons forestières constituent un élément historique à préserver. Construite en 1842 par les Ponts et Chaussées, la maison forestière du Grand Piquey est la première maison forestière bâtie sur le littoral aquitain.

Un territoire fragile au coeur des enjeux régionaux

La préservation des espaces naturels, la mise en œuvre d'un tourisme durable, et la prise en compte des enjeux liés aux menaces du changement climatique, sont des préoccupations majeures à concilier sur l'ensemble de la côte aquitaine.

Le maintien de l'image d'un espace « naturel » préservé, auquel visiteurs, résidents, acteurs du territoire sont extrêmement attachés, fondent aujourd'hui l'attractivité du Bassin d'Arcachon.

L'aménagement de ce territoire fragile reste soumis aux forces de la nature : érosion, incendies ou impact du changement climatique. Depuis 2010, le trait de côte a localement reculé obligeant les gestionnaires à envisager le déplacement des postes de secours, à rétablir les continuités cyclables, les voies détruites, ou à réorganiser en continu les dispositifs d'accueil.



Déplacement du poste de secours du Petit Nice.

© BOUCHET/ONF

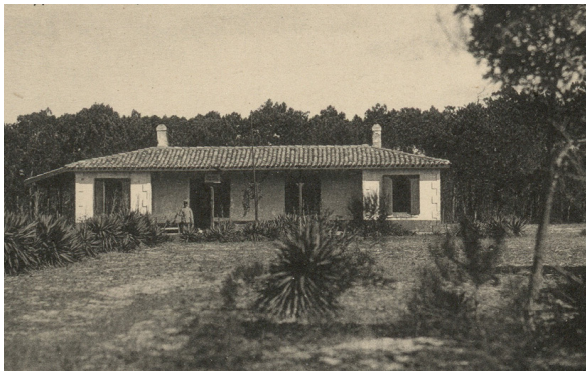
UN LABORATOIRE VIVANT ET UN TERRITOIRE TOUJOURS INNOVANT

Engagée depuis la candidature en 2010, la démarche de concertation s'est concrétisée en 2016 par la signature d'un programme d'actions, juste équilibre entre protection et mise en valeur. Innovation, histoire et exemplarité sont donc le fil rouge d'un projet qui s'articule autour de trois orientations.

1 - Connaître et partager un patrimoine paysager et culturel d'exception

Tout un patrimoine culturel et paysager s'offre chaque jour aux visiteurs. Il est le cadre de vie d'habitants ou de visiteurs qui ne connaissent pas toujours l'histoire, intimement liée à l'espace forestier, de ce territoire unique. Partager ensemble cette vision, leur faire apprécier dans sa globalité, sensibiliser à la fragilité des espaces naturels est l'un des premiers enjeux de la démarche.

L'histoire de ces forêts et leur rôle primordial dans la fixation des dunes reste mal connus. Il existe peu de valorisation du patrimoine historique de ces lieux. La forêt n'est souvent pas reconnue comme espace culturel de valeur.



Maison forestière,
poste des douanes de
la Salie.
Archive
départementale
de la Gironde.
© E.FROUSTEY

La démarche Forêt d'Exception® s'applique à redonner sa place légitime à un espace forestier littoral parfois dominé par les paysages naturels marins. Comment prendre conscience de cette richesse collective ? Comment la valoriser ?

Elle s'appuie sur l'identification et la mise en valeur d'un patrimoine culturel dense, directement associé aux paysages de ces forêts d'exception.

Cabanes de résiniers, cippe (stèle en pierre) en hommage à Nicolas Brémontier à La Teste, maisons forestières témoignent d'un passé forestier fondateur, mais insuffisamment mis en

valeur. Outil de localisation directement lié à la topographie dunaire ou à l'histoire forestière, la toponymie constitue un outil précieux pour la compréhension de la dimension historique des lieux.

Outil de protection, puis de production, la forêt des pins deviendra source d'inspiration pour de nombreux artistes peintres dès le XIXème. Désormais pins et forêt sont indissociables des représentations artistiques du littoral. Les années folles, 1920-1930, donneront lieu à des festivités et accueilleront quelques noctambules célèbres dont Jean Cocteau qui s'installe au Cap Ferret avec des amis. D'autres artistes locaux, aujourd'hui représentés au musée des Beaux-Arts de Bordeaux, ont célébré cette nature sauvage.

Au-delà de l'impact sur le développement touristique des congés payés obtenus en 1936, les grands chantiers d'Etat lancés par le front populaire jettent les bases du réseau cyclable et viaire d'aujourd'hui (pistes béton étroites, routes forestières).



Blockhaus menacé par le recul du trait de côte.

© E.LENAIN/ONF

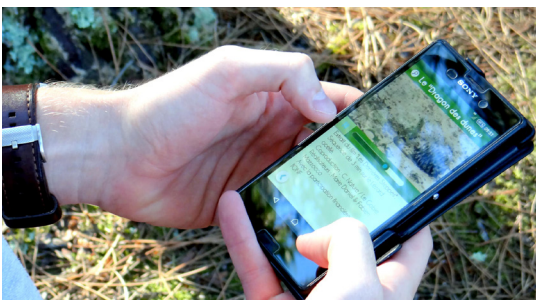
Le public a majoritairement oublié que la côte d'Argent fut également le témoin de l'édification du mur de l'Atlantique durant la seconde guerre mondiale. Construits sur le cordon dunaire, de nombreux blockhaus, devenus des témoins de l'évolution du trait de côte, se trouvent aujourd'hui sur la plage ou les fonds marins (batterie des Gaillouneys à la Teste).

Les projets fédérateurs

- Les archives des maisons forestières constituent un témoignage majeur de l'histoire du boisement des dunes d'Aquitaine. Un important travail de recensement, d'expertise, d'analyse et de dématérialisation des archives historiques de l'Administration des Eaux et Forêts est mené avec les associations locales et les collectivités. Il vise à alimenter les supports pédagogiques à destination du grand public. Deux expositions ayant connu un vif succès ont pu être réalisées à Lège-et-Garonne et La Teste -de-Buch.
- Fondement de l'attractivité du territoire, la protection d'espaces naturels fragile reste une priorité. L'objectif n'étant pas d'augmenter la fréquentation au cœur des massifs boisés, l'utilisation d'outils dématérialisés est privilégiée : développement de circuits numériques, et, à terme, mise en place d'un musée virtuel avec la création d'une exposition itinérante visant à partager et à faire connaître la diversité culturelle, historique, environnementale et paysagère du site.

Expérimentation : « Rando forêt littorale », la forêt dunaire sur son smartphone

Depuis le printemps 2016, les visiteurs des forêts domaniales du Bassin d'Arcachon disposent de parcours numériques accessibles depuis leurs smartphones. « Rando forêt littorale » est une application téléchargeable sur Play store et Apple store qui permet de découvrir par un moyen ludique la forêt et son patrimoine naturel, paysager, culturel mais aussi les hommes qui assurent la gestion des forêts domaniales de la Teste-de-Buch ou de Lège-et-Garonne, en s'appuyant sur le réseau cyclable. Cette initiative est l'aboutissement d'un projet pilote mis en place dans le cadre d'une convention entre le Conseil régional et l'ONF.



Application « Rando forêt littorale ».

© P.TOURNEUR/ONF

Trois parcours sont d'ores et déjà téléchargeables avec des contenus spécifiques selon les centres d'intérêts des visiteurs. Sujets audio, photo mais aussi vidéo pour découvrir, au fil de balades des aspects cachés, des détails méconnus sur la forêt.

Conçus par des spécialistes (sylviculteurs, naturalistes, historiens, etc.), ces contenus visent à présenter des traits de l'histoire, à valoriser la mosaïque de paysages mais aussi à expliquer les différentes vocations de la forêt, avec toujours en ligne directrice la nécessité de la préserver.

Plus ludique, l'application « En quête d'exception » offre quant à elle un jeu de piste qui dévoile aux opérateurs, jeunes et moins jeunes, les trésors du site du Grand Crohot.

Un atlas de la biodiversité pour les Forêts d'Exception® du Bassin d'Arcachon



Exposition
« vert domanial »
Maison Forestière
du Grand Piquey
Journées du
Patrimoine 2017
© P.FOUGERAS/ONF

Les groupes de travail ont fait remonter le besoin de disposer d'outils de sensibilisation à la biodiversité dunaire. Dans ce contexte, un atlas destiné au grand public a été publié avec le concours de la région Nouvelle Aquitaine.

Invitation à la découverte de la biodiversité faunistique et floristique représentative des espaces naturels des dunes d'Aquitaine, il apporte une synthèse de la connaissance acquise sur la richesse biologique de l'écosystème dunaire.

2 - Accueillir le public des milieux fragiles et s'adapter face aux évolutions climatiques

La mise en œuvre d'un tourisme durable prenant en compte des enjeux liés aux menaces du changement climatique est une préoccupation majeure sur l'ensemble de la côte Aquitaine.

Mis en place dans les années 1980 dans le cadre de la MIACA (Mission interministérielle d'aménagement de la côte Aquitaine), les dispositifs d'accueil en forêt domaniale continuent de recevoir chaque été plus de 1.5 millions de visiteurs. Toujours opérationnels et entretenus, ils nécessitent une mise à niveau face à l'évolution des attentes sociales et à l'augmentation constante du niveau de fréquentation.

L'évolution du trait de côte face aux enjeux liés au réchauffement climatique est devenue une réalité. Deux postulats sont étudiés par les professionnels de l'environnement et les politiques face au phénomène de l'érosion programmée des plages : combattre ou accepter l'avancée de la mer.

Dans tous les cas, le rôle du complexe plage-dune-forêt est capital, plaçant la gestion souple du cordon dunaire mise en œuvre par les forestiers au centre des enjeux à venir. En anticipant les effets de l'érosion éolienne ou en maintenant le stock de sable au plus près de la plage, par des techniques de génie écologique, elle permet de limiter les conséquences directes des érosions marines.

Dans les secteurs en forte érosion, le forestier accompagne la translation des milieux naturels, préservant ainsi la mosaïque des habitats naturels. Une stratégie de recul des équipements d'accueil sur les plages océanes de la Teste a déjà été engagée.

Les projets fédérateurs

- Requalifier sans les développer les dispositifs d'accueil existants (signalétique, mobilier d'accueil, amélioration du réseau cyclable, stationnement des véhicules, propreté de la forêt..) représente un investissement important, en termes humain et financier.
- Poursuivre l'adaptation des dispositifs « plan plage » en cas de recul du trait de côte, anticiper les actions d'adaptation les plus urgentes, et favoriser la mutualisation du retour d'expérience.

- Renforcer la coopération avec la Police de l'environnement dans la surveillance des espaces naturels.
- Alimenter la réflexion sur un schéma d'accueil concerté avec la création d'un observatoire de la fréquentation.

Les dates clé du tourisme et de la protection du littoral

1967	Mise en place de la première politique d'aménagement du littoral aquitain, la MIACA (Mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine)
1980	Premiers « plans plages », visant à garantir l'équilibre entre espaces d'accueil sécurisés et une nature préservée (Plan Biasini)
2006	Création du GIP, Groupement d'intérêt général Littoral aquitain. Il réunit les services de l'Etat et les collectivités territoriales de la Côte Aquitaine. Il porte des projets visant le développement durable et la mise en valeur d'une côte très préservée mais aussi très convoitée.
2015	Lancement des stratégies locales de recul du trait de côte par les collectivités locales sous couvert du syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA)



Réfection de la signalétique des pistes cyclables.

© E. LENAIN/ONF

Une action directement transposable : le déploiement d'une signalétique « littorale »

Le déploiement d'une signalétique structurée, moderne et cohérente avec les messages spécifiques à la protection de la forêt dunaire est un objectif ambitieux.

Avec le soutien de la région Nouvelle Aquitaine, l'ONF développe une charte signalétique propre au littoral aquitain, ou sur les démarches destinées à responsabiliser les usagers au respect des milieux naturels, comme par exemple l'enlèvement des poubelles.

S'appuyant sur leur rôle de « forêts laboratoire » porteuses d'innovations, les massifs de Lège et de La Teste ont été les premiers à tester cette nouvelle signalétique, qui doit être rapidement déployée sur l'ensemble de la façade atlantique, de la Gironde au Pays basque, avant d'être transposée sur toute la façade littorale de la région Nouvelle Aquitaine.

Une adaptation permanente au recul du trait de côte

Depuis 2010, le trait de côte a reculé de 80 mètres sur le secteur du Petit Nice et de 60 mètres sur celui de La lagune. Des actions urgentes doivent être réalisées face à l'érosion récurrente de la côte au sud de la dune du Pilat qui menace directement les zones d'accueil.

Dès 2014/2015, des travaux d'urgence sur le site du Petit Nice ont commencé : recul du poste de secours, reprise de la voierie et de la piste cyclable. Depuis 2015 et cela jusqu'en 2018, l'évolution et la mise en œuvre de ces travaux d'urgence se sont poursuivies sur le site de la lagune, puis sur celui de La Salie.



Ensablants pointe
du Cap Ferret

© ONF

Au nord de la forêt domaniale (conche des Gaillouneys), le partenariat mis en place avec le Syndicat mixte de la Grande Dune du Pilat et le Conservatoire du littoral a permis en 2017 la mise en œuvre par l'ONF de travaux de contrôle souple dunaire, visant à anticiper les conséquences d'une remobilisation des sables par le vent sur la route La Teste-Biscarosse.

Des groupes de travail, constitués sous l'impulsion de la ville de Teste dans le cadre de l'élaboration de la stratégie locale ont permis de préciser les enjeux à court et moyen terme. Au regard des hypothèses confirmées dans ce cadre, une étude a défini une stratégie de recul et d'adaptation des aménagements plans plage, afin d'accompagner les évolutions du trait de côte.

Une étude similaire vient d'être engagée par la commune de Lège-Cap-Ferret pour requalifier les plans plages de la commune.

Communes, GIP littoral, financeurs (Etat, région, département), Syndicat mixte de la Grande Dune du Pilat, ONF... Tous doivent faire preuve d'une grande réactivité face aux enjeux à venir.

3 - Agir en forêt et mobiliser du bois tout en préservant les paysages et la biodiversité

En qualité de gestionnaire des forêts domaniales pour le compte de l'état, l'ONF reste le garant de la compatibilité entre les différents objectifs économiques, sociaux et environnementaux.



Technicien forestier territorial prenant les mesures d'une pile de bois.

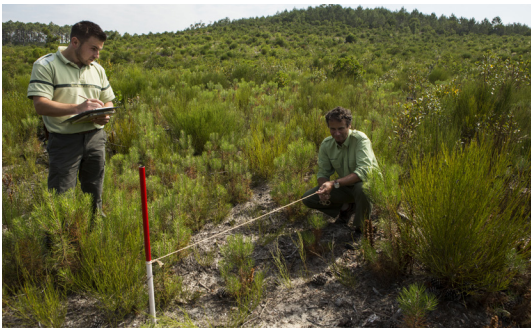
© AGENCE INOXIA POUR
ONF

Le renouvellement régulier de la forêt des pins maritimes reste le fondement du maintien du couvert forestier. Renouveler la forêt régulièrement, c'est garantir la pérennité de la fonction de protection contre l'ensablement initiée au 19^{me} siècle.

Elle fait appel à des sylvicultures spécifiques à la forêt dunaire : un cycle forestier de 55 ans, plus long que sur le reste de la forêt landaise où le cycle est plus rapide (35 ans).

La production de bois est un objectif de la gestion durable des forêts d'exception du Bassin d'Arcachon. Le bois exploité est une ressource renouvelable, écocertifiée. L'ONF approvisionne une filière bois locale qui génère de nombreux emplois sur le territoire (plus de 44 000 emplois sur la région Nouvelle Aquitaine dans la filière bois).

Certaines coupes de régénération peuvent susciter des questionnements de la part des usagers. Une attention particulière est portée à l'intégration paysagère des coupes et des actions d'information ont été développées grâce à la démarche de forêt d'exception.



Suivi renforcé des régénérations.
© WILLIS & WILLIS
POUR ONF

Une gestion en mosaïque est pratiquée pour assurer un équilibre des classes d'âge et une forte diversité des paysages et des milieux naturels, source de biodiversité. Au-delà de la préservation des espèces patrimoniales identifiées, la gestion forestière pratiquée doit s'attacher à préserver la biodiversité « ordinaire ».

Le renouvellement de la forêt se fait par régénération naturelle. Cette opération consiste à réaliser des coupes de renouvellement pour laisser pousser les jeunes semis de pins qui ont besoin de lumière pour se développer.

Les projets fédérateurs

- Concilier la gestion forestière et la préservation du paysage
- Préserver et restaurer les milieux naturels (biodiversité, zones humides, dunes non boisées, vieux bois et arbres remarquables)
- Soutenir l'usage des bois locaux et circuits courts

Expérimentation. Lidar et modélisation 3D, vers une gestion durable « high tech »



Lidar et modélisation 3D.
© ONF

C'est à l'occasion du renouvellement de l'aménagement forestier de la forêt domaniale de Lège-et-Garonne que le Lidar a été utilisé pour étudier les peuplements forestiers sur 8 000 ha, ce qui n'avait encore jamais été mis en œuvre à une telle échelle. Cette technologie permet d'établir avec précision le diamètre des arbres (dendrométrie) mais aussi les profils des sols et des peuplements. Il a donc été aisé d'observer l'évolution sylvicole en 3D à l'aide du logiciel LandSIM3D® développé par l'ONF et la société Bionatics et a permis la simulation des coupes paysagères de renouvellement proposées dans le cadre du futur plan de gestion.

Largement diffusées auprès du monde associatif et des élus, les vidéos extraites ont permis de présenter et faire comprendre la gestion forestière préconisée notamment sur le secteur du Truc Vert, au sud de la presqu'île de Lège. La dune du Pilat a également bénéficié de cette technologie. Par ailleurs, le recours à la technologie Lidar permettra une meilleure identification de la biodiversité et de la mosaïque des habitats et disposer ainsi d'un outil de connaissance en continu de la ressource en bois.

La forêt dunaire, l'homme et la ville : un guide pour la gestion durable des boisements urbains et périurbains du littoral aquitain

En assumant la fixation des dunes mobiles, le boisement des dunes littorales a permis le développement de l'activité humaine.

Marqueur des paysages sur la côte aquitaine, le triptyque « océan-urbanisation balnéaire-forêt » se heurte à la nécessaire prise en compte des contraintes de renouvellement d'un patrimoine arboré vieillissant.

Synthétisant les connaissances sur la gestion de ces boisements intra-urbains, un guide à l'usage des élus du littoral a été diffusé avec l'aide du Conseil régional.

FORÊT D'EXCEPTION® BASSIN D'ARCACHON, TOUS MOBILISÉS AUTOUR DE LA DÉMARCHE



Réunion de travail
sur le littoral de La
Teste en 2015
© C.GERNIGON/ONF

Politiques, environnementaux ou économiques, les enjeux concernant le Bassin d'Arcachon sont multiples et s'adressent à tous.

Aux acteurs institutionnels (services déconcentrés de l'Etat, région, département, communes) s'ajoutent une multitude d'acteurs locaux. Leur nombre et la diversité de leurs missions reflètent la complexité du territoire. Espace maritime, dunes et forêts, espace urbain, tourisme... Au-delà des divergences liées au partage de ce territoire emblématique, mais fragile, tous se retrouvent autour d'un lieu qui fait sens : la lagune du Bassin d'Arcachon, indissociable des paysages dunaires et forestiers qui l'encadre.

Animée par le pôle marque du SIBA (Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon) et portée par les 10 maires du territoire, une large concertation a été effectuée auprès du grand public et des acteurs locaux autour d'une bannière commune : la marque partagée B'A pour Bassin d'Arcachon. Elle a fait émerger un socle de valeurs communes, révélant un respect et un attachement quasi « amoureux » au bassin, l'importance d'une lutte collective pour la préservation de son équilibre fragile, et la forte conscience d'une terre nourricière à valoriser. Autant de valeurs partagées par le label Forêt d'Exception®.

Société civile et monde scientifique viennent enfin apporter un éclairage essentiel aux démarches entreprises et sont force de propositions. Pas moins de 22 associations locales de protection de la nature et de l'environnement, regroupées au sein de la CEBA (Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon) participent au dispositif.

En réaffirmant la place de la forêt dunaire au cœur du territoire, l'ONF, au travers du label Forêt d'Exception®, inscrit durablement l'espace forestier domanial comme une composante essentielle de la majorité des démarches territoriales engagées.

En devenant partenaire de la marque B'A, l'ONF confirme son engagement auprès des acteurs locaux du bassin et de l'ensemble des habitants du territoire.

Spécialiste historique de la gestion des milieux dunaires, l'ONF poursuit avec les acteurs de l'espace littoral (**Groupement d'intérêt public littoral Aquitain, Observatoire de la Côte Aquitaine, Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon**) son appui technique à la prise en compte des enjeux liés au changement climatique et aux évolutions prévisibles du trait de côte.

Gestionnaires de « plans plage » accueillant annuellement près d'un million et demi de personnes, l'ONF et les collectivités concernées s'adaptent en permanence à l'évolution des attentes sociales et à l'augmentation de la fréquentation.

Au côté d'autres gestionnaires d'espaces naturels protégés, voisins des deux forêts domaniales, plusieurs démarches de partenariats sont déjà engagées avec :

- le **Syndicat mixte de la Grande Dune du Pilat**, signature en 2017 d'une convention cadre,
- le **Conservatoire du littoral**, gestion de certaines propriétés est confiée aux communes et à l'ONF,
- le tout récent **Parc naturel marin**.



Accès à la plage.

© WILLIS & WILLIS
POUR ONF

Sur la commune de La Teste, une convention de partenariat est engagée depuis 2013 par l'ONF, la **Police municipale** et la **Police nationale**, permettant la mise en œuvre d'opérations interservices de protection de l'environnement, facilitant par la coordination des moyens l'application du code de l'environnement, du code forestier ou des arrêtés préfectoraux.

Plus largement, deux conventions de partenariat ont été signées par l'ONF. L'une en 2018 avec la **région Nouvelle Aquitaine** et l'autre en 2017 avec le **département de la Gironde**. Elles confortent la mise en œuvre du dispositif Forêt d'Exception®, et viennent en soutien aux actions des collectivités locales et de l'ONF. Elles apportent une aide financière pour mener des actions de gestion durable des milieux littoraux et l'organisation de l'accueil du public pour limiter les impacts sur les écosystèmes fragiles.

Concrétisation de partenariats avec les acteurs du tourisme, mise en place d'une offre écotouristique respectueuse des écosystèmes, soutien à la filière bois d'œuvre par le développement de circuits courts... Les perspectives ouvertes par la concertation engagée autour de la démarche de labellisation vont bien au-delà des enjeux de gouvernance partagée.

FORÊT D'EXCEPTION®, UNE DÉMARCHE NATIONALE



LE LABEL FORÊT D'EXCEPTION® EN BREF

L'ONF s'est engagé à affirmer une politique de développement durable dans les forêts domaniales et à créer un réseau de sites démonstratifs et exemplaires. Cette démarche de développement local associe étroitement les élus et les acteurs locaux. Elle s'est concrétisée avec un label de reconnaissance Forêt d'Exception®.

Sur les dix-sept sites forestiers engagés dans la démarche, neuf sont aujourd'hui labellisés : Fontainebleau, Verdun, Grande Chartreuse, Rouen, Val Suzon, Bercé, Montagne de Reims, Tronçais et, maintenant, le Bassin d'Arcachon célébré ce 15 juin 2018.

La charte nationale Forêt d'Exception® développe des valeurs au cœur du développement durable. Dix-sept forêts sont engagées dans cette démarche.

Le partage de l'espace forestier et l'équilibre entre ses différentes fonctions (économique, sociale et environnementale) ont conduit l'Office national des forêts à mettre en place une démarche exemplaire de concertation avec tous les partenaires du territoire associés à une forêt domaniale.

Le label Forêt d'Exception® distingue l'excellence de la gestion de ces forêts reconnues pour leur patrimoine unique en termes d'histoire, de paysages, de biodiversité ou de bois de grande valeur.

Une initiative locale concertée

La création d'un comité de pilotage local Forêt d'Exception®, présidé par un élu, constitue la première étape vers la labellisation. Les membres, comprenant à la fois collectivités locales, institutionnels et associations, fixent les grands objectifs de leur travail collectif. Ils établissent ensuite un programme d'actions au bénéfice de la forêt et ses patrimoines, de la dynamique économique locale et des usagers de la forêt concernée.

Sur la base d'un dossier de candidature, le label est attribué pour une période renouvelable de cinq ans, par un comité national d'orientation composé d'experts qualifiés en aménagement du territoire, en environnement, culture et tourisme et de représentants des ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique et solidaire.

Le label Forêt d'Exception® consacre à la fois la qualité du site forestier, l'exemplarité de sa gestion et des partenariats engagés.